



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 60967

Texte de la question

M. Marius Masse attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les revendications des sages-femmes qui estiment leur rôle insuffisamment reconnu alors qu'elles effectuent 70 % des accouchements en France et doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, assumer la responsabilité de deux vies. Elles demandent en particulier la reconnaissance de leur diplôme comme universitaire (bac + 4), la parité public-privé pour les salaires, la levée du gel de la nomenclature pour les sages-femmes du secteur libéral ainsi que l'augmentation des effectifs dans le cadre de l'application des 35 heures. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre afin de répondre aux attentes des sages-femmes à court et moyen termes.

Données clés

Auteur : [M. Marius Masse](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60967

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2787